



LICENCE ACCÈS SANTÉ (LAS)



PRÉSENTATION :

L-AS est un dispositif qui permet d'accéder aux 5 filières de santé MMOPK (médecin, pharmacien, sage-femme, dentiste, kinésithérapeute) en suivant un cursus de licence disciplinaire complété par une option « **Accès Santé** ».

Il est possible de suivre ce cursus

- * Sur le campus du Mans, au sein des licences de
 - * Droit (L1, L2 et L3)
 - * Economie-Gestion (L1, L2 et L3)
 - * Géographie et aménagement (L1, L2 et L3)
 - * Histoire (L1, L2 et L3)
 - * LLCER Allemand ou Espagnol (L1, L2 et L3)
 - * LLCER Anglais (L1, L2, et L3)
 - * LEA Anglais/Allemand (L1 uniquement)
 - * LEA Anglais/Espagnol (L1 uniquement)
 - * Lettres (L1, L2 et L3)
 - * Mathématiques (L1, L2 et L3)
 - * Physique/Chimie (L1, L2 et L3)
 - * Sciences de la vie/Sciences de la Terre (L1, L2 et L3)
 - * Acoustique (L2, L3 uniquement)
 - * STAPS (L2, L3 uniquement)
 - * Informatique (L2, L3 uniquement)
- * Sur le campus de Laval, au sein de la licence de Droit (L1, L2 et L3)



POURSUITE D'ÉTUDES :

Les licences option Accès Santé préparent aux études de Santé ou à la poursuite dans la licence disciplinaire. Elles débouchent donc non seulement sur les cinq professions de santé contingentées (médecin, pharmacien, sage-femme, dentiste, kinésithérapeute) mais permettent aussi de s'orienter vers la recherche et vers une large variété de métiers dans d'autres secteurs professionnels pouvant éventuellement être en lien avec la santé.

Le nombre de places ouvertes en filière santé pour l'ensemble des LAS de l'université d'Angers, de l'université du Mans et des facultés libres de l'ouest (UCO) (établissements en convention avec l'UA) est au maximum de :

| | médecine | maïeutique | odontologie | pharmacie | kinésithérapie |
|--------------|----------|------------|-------------|-----------|----------------|
| L1 LAS | 33 | 6 | 4 | 13 | 5 |
| L2 et L3 LAS | 66 | 7 | 7 | 25 | 9 |

* Si l'étudiant est admis dans la filière Médecine, Maïeutique et Pharmacie, les études se poursuivent à Angers.

* Si l'étudiant est admis dans la filière Odontologie, les études se poursuivent à Nantes.

* Si l'étudiant est admis en filière Masso-Kinésithérapie, les études se poursuivent à



INSERTION PROFESSIONNELLE :

Des débouchés spécifiques existent selon la licence choisie. Pour cela consultez la fiche formation de la mention de licence qui vous intéresse.

Pour toute information complémentaire, consultez le site web de l'Université d'Angers (UA_PASS): <https://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/faculte-de-sante/formations/ua-pass.html>

Comment s'inscrire: www.univ-lemans.fr/inscription

Contacts

Accès Santé

Email: acces-sante-LMU@univ-lemans.fr



**Faculté des Sciences
& Techniques**

Le Mans Université